



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 09/01/2024

BAISSE DES TEMPÉRATURES DANS LE NORD

La vigilance de chacun est indispensable !

Pour faire face au froid qui s'est installé dans le département du Nord, Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a renforcé depuis le vendredi 5 janvier le dispositif d'accompagnement et d'accueil des personnes à la rue :

- les **maraudes sont renforcées** par les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et des associations spécialisées sur l'ensemble du département afin de mieux repérer les personnes vulnérables à la rue et leur proposer une mise à l'abri ;
- les **accueils de jour sont renforcés** avec des horaires d'accueil d'élargis ;
- en complément des places d'hébergement d'urgence ouvertes toute l'année, des **lieux de mise à l'abri d'urgence ont été ouverts à titre exceptionnel** à Dunkerque, Ronchin, Faches-Thumesnil, Roubaix, Trith-Saint-Léger, Douai, Denain, Cambrai et Maubeuge dès le vendredi 5 janvier correspondant à une capacité d'accueil chaque nuit de plus de 400 places. **Le volume de places ouvertes est adapté à la demande de mises à l'abri.**

Un entretien d'évaluation sociale est proposé à toute personne hébergée dans les dispositifs spécifiques mis en place durant cette période, pour qu'elle puisse s'inscrire dans une dynamique d'insertion.

La mobilisation des places supplémentaires d'accueil est décidée par le préfet du Nord sur la base d'une appréciation combinée :

- des besoins des personnes sans domicile identifiés par les services de l'État en tenant compte des capacités d'hébergement ;
- des températures ressenties, fournies par Météo France.

Le préfet garantit la mobilisation de tous les services de l'État pour la prise en charge des personnes les plus vulnérables. Il appelle les communes et établissements de coopération intercommunale à solliciter les centres communaux d'action sociale et les centres intercommunaux d'action sociale afin que soient contactées les personnes inscrites aux registres communaux et intercommunaux des personnes vulnérables pour apporter l'aide à ces personnes en situation de particulière précarité et isolement.

La vigilance de chacun est aussi indispensable. Personne ne doit rester à la rue.

Si vous remarquez une personne sans abri dans la rue, appelez le 115 !

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)